

ANCIENS COMBATTANTS CANADA

Nous avons besoin d'un peu plus d'information pour soumettre votre demande d'autorisation.

ANCIENS COMBATTANTS: Souhaitez-vous que Tidal demande une approbation de remboursement de cannabis médical auprès d'Anciens Combattants Canada (ACC) en votre nom?

Oui Non

Êtes-vous inscrit à titre d'ancien combattant auprès d'un autre producteur autorisé?

Oui Non

TROUBLE / MALADIE

L'ACC exige que Tidal rapporte le trouble spécifique pour lequel le remboursement est demandé.

NUMÉRO (K) D'ACC

Indiquez le numéro « K » si vous le connaissez.

J'ai opté pour que Tidal demande l'approbation de remboursement auprès du ministère des Anciens Combattants Canada, et autorise Tidal à transmettre à ACC un exemplaire complet de la demande d'inscription et à facturer directement ACC pour le cannabis médical du patient.

IMPORTANT: Tidal ne peut garantir l'approbation par ACC. Une fois votre inscription auprès de Tidal approuvée, et jusqu'à ce que ACC approuve votre compte, vous serez en mesure de faire des achats avec votre carte de crédit personnelle. Une fois que ACC aura approuvé votre compte, le coût de votre cannabis médical sera remboursé par ACC, jusqu'à concurrence du montant couvert. Les produits autres que le cannabis médicinal ne sont pas admissibles au remboursement par ACC; vous aurez donc la responsabilité de payer les frais encourus par de tels articles.

SIGNATURE

Signature du patient

Année

Mois

Jour